

# IMPORTANT

LA SOCIÉTÉ DES FOIRES INTERNATIONALES DE TUNIS EST PROPRIÉTAIRE DU PARC DES EXPOSITIONS DU KRAM ET ORGANISATEUR DE FOIRES, SALONS PROFESSIONNELS ET AUTRES ÉVÈNEMENTS (CONGRÈS, SÉMINAIRES ...).

L'ORGANISATION DES MANIFESTATIONS OBÉIT À DES PRINCIPES GÉNÉRAUX QUI RÉGISSENT LES OBLIGATIONS RÉCIPROQUES DE L'ORGANISATEUR ET DE L'ENTREPRISE EXPOSANTE.

L'EXPOSANT ADMIS À UNE MANIFESTATION REÇOIT UN EXEMPLAIRE DU :

- RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES MANIFESTATIONS,
- CAHIER DES CHARGES DES PARTICIPATIONS,
- CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE DU SALON.

CES DOCUMENTS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉS À PARTIR DU SITE WEB DE LA SOCIÉTÉ :

[WWW.FKRAM.COM.TN](http://WWW.FKRAM.COM.TN)

L'EXPOSANT EST INFORMÉ QUE LES TRAVAUX DU MONTAGE DE STAND DOIVENT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT ACHEVÉS :

**LE LUNDI 14 OCTOBRE 2024 À 12H00.**

FAUTE DE RESPECT DU DÉLAI, L'EXPOSANT ENCOURT DES PÉNALITÉS DE RETARD PROGRESSIVES DE 250 DT HORS TAXES PAR HEURE DE RETARD (TVA 19% EN SUS) ET, POUR LE PRESCRIPTEUR ( ARCHITECTE/DESIGNER), LE RETRAIT DE L'AGRÉMENT.

VOTRE INTERLOCUTEUR:

**MR. BELDI BELHASSEN**  
**CHEF DE PROJET DU SALON.**  
E-MAIL: [belhassen.beldi@fkram.com.tn](mailto:belhassen.beldi@fkram.com.tn)  
MOBILE: (+216) 98 774 711



TUNISIA  
NEW GENERATION FAIR

15-19  
OCTOBRE  
2024

1<sup>ÈRE</sup>  
ÉDITION

AU PARC DES EXPOSITIONS DU KRAM

## DEMANDE D'ADMISSION

DEMANDE DÉDIÉE AUX PARTICIPANTS TUNISIENS

**A RETOURNER AU PLUS TARD LE 23 SEPTEMBRE 2024**

### EXPOSANT

RAISON SOCIALE: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL: ..... VILLE: ..... GOUVERNORAT: .....

TÉL: ..... FAX: .....

E-MAIL: ..... WEB: .....

PAGE FACEBOOK: .....

BRANCHE D'ACTIVITÉ: .....

PRODUITS À EXPOSER: .....

PREMIER RESPONSABLE: ..... GSM: .....

CONTACT FOIRES ET SALONS: ..... GSM: .....

RESPONSABLE DE LA CONSTRUCTION DU STAND: ..... GSM: .....

SUPERFICIE DEMANDÉE EN M<sup>2</sup>: .....

NOMBRE DE FACES OUVERTES SUPPLÉMENTAIRES SOUHAITÉES:  2 FACES  3 FACES  
(L'ATTRIBUTION DES FACES OUVERTES SUPPLÉMENTAIRES DÉPEND DE LA DISPONIBILITÉ, ET DE LA CONFIGURATION DU PLAN GÉNÉRAL D'AMÉNAGEMENT).

**CETTE DEMANDE D'ADMISSION NE SERA DÉFINITIVE QU'APRÈS LA SIGNATURE PAR L'EXPOSANT DE SON CONTRAT DE LOCATION DU STAND**

### CADRE RÉSERVÉ À L'ORGANISATEUR (ITF)

DATE DE RÉCEPTION DU DOSSIER: ..... N° DU DOSSIER: ..... RÉF: .....

VISA DIRECTEUR DU SALON: ..... HALL N°: ..... STAND N°: .....



[www.fkram.com.tn](http://www.fkram.com.tn)

B.P N°1 - 2015 LE KRAM - TUNIS  
TUNISIE  
TÉL: (+216) 71 973 111 / (+216) 71 976 111  
FAX: (+216) 71 971 666  
MAIL: [itf.com@fkram.com.tn](mailto:itf.com@fkram.com.tn)

## TARIF DE LOCATION

FRAIS DE DOSSIER: PAR ENTREPRISE	X	200 DT =	DT (H.TVA)
STAND STANDARD NON MEUBLÉ:	110 DT X	M <sup>2</sup> =	DT (H.TVA)
FACES OUVERTES: 2 FACES OUVERTES 10% SUPPLEMENTAIRE		=	DT (H.TVA)
ESPACE NU: MINIMUM 27 M <sup>2</sup>	100 DT X	M <sup>2</sup> =	DT (H.TVA)
FACES OUVERTES: 2 FACES OUVERTES 10% SUPPLEMENTAIRE		=	DT (H.TVA)
ASSURANCE:	3 DT X	M <sup>2</sup> =	DT (H.TVA)
		TOTAL (H.TVA) :	DT
		TVA 19 %:	DT
		TIMBRE FISCAL :	1.000 DT
		TOTAL GENERAL TTC :	DT

LES ENTREPRISES QUI BÉNÉFICIENT DE LA SUSPENSION DE LA TVA SONT INVITÉES À JOINDRE:

- L'ORIGINAL DU BON DE COMMANDE VALORISÉ ET PORTANT LE CACHET DE LA DOUANE OU DU BUREAU DE CONTRÔLE.
- UNE COPIE CERTIFIÉE CONFORME DE L'AUTORISATION D'ACHAT EN SUSPENSION DE LA TVA VALABLE QUANT À LA DATE.

## INDEX

**FRAIS DE DOSSIER :** INCLUENT LE DROIT D'INSCRIPTION À LA LISTE DES EXPOSANTS AU CATALOGUE OFFICIEL DU SALON, L'OBTENTION D'UN EXEMPLAIRE DU CATALOGUE ET LA FOURNITURE DES CARTES D'INVITATION ET DES BADGES EXPOSANT.

**STAND STANDARD NON MEUBLÉ :** SE COMPOSE DES PANNEAUX SÉPARATEURS, BANDEAU DE FAÇADE, ENSEIGNE NON LUMINEUSE, 1 PROJECTEUR D'ÉCLAIRAGE, 1 PRISE DE COURANT ET FEUTRINE AU SOL.

**ESPACE NU :** AUCUN ÉQUIPEMENT NI FLUIDE N'EST FOURNI. TOUTES LES PRESTATIONS SONT FOURNIES SUR COMMANDE. L'EXPOSANT DEVRA PRENDRE EN CHARGE L'ENSEMBLE DES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DU STAND.

L'EXPOSANT DEVRA INFORMER L'ORGANISATEUR DU NOM DU PRESCRIPTEUR (ARCHITECTE/DESIGNER) CHARGÉ DE LA CONCEPTION ET DE LA RÉALISATION DU STAND.

**ASSURANCE :** COUVRE L'INCENDIE ET LA RESPONSABILITÉ CIVILE À L'EXCLUSION DU VOL.

### BADGES ET CARTES D'INVITATION GRATUITS :

SURFACE ≤ 27 M <sup>2</sup>	3 BADGES ET 25 INVITATIONS
SURFACE > 27 M <sup>2</sup> ET ≤ 54 M <sup>2</sup>	5 BADGES ET 50 INVITATIONS
SURFACE > 54 M <sup>2</sup> ET ≤ 100 M <sup>2</sup>	7 BADGES ET 75 INVITATIONS
SURFACE > 100M <sup>2</sup>	10 BADGES ET 100 INVITATIONS

### PAIEMENT

PAIEMENT DE 30% À LA COMMANDE EST OBLIGATOIRE, LE RESTE 15 JOURS AVANT L'OUVERTURE DU SALON.

- PAR CHÈQUE BANCAIRE LIBELLÉ AU NOM DE LA SOCIÉTÉ DES FOIRES INTERNATIONALES DE TUNIS
- PAR VIREMENT BANCAIRE AU NOM DE LA SOCIÉTÉ DES FOIRES INTERNATIONALES DE TUNIS

BANQUE STB - KRAM - RIB N°: 10 008 0521039043 788 41

### PRINCIPES GÉNÉRAUX D'EXPOSITION :

LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DE L'ARCHITECTURE DU STAND OBÉIT À L'APPLICATION DU:

- RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES MANIFESTATIONS,
- CAHIER DES CHARGES DES PARTICIPATIONS,
- CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE DU SALON

INSERTION AU CATALOGUE OBLIGATOIRE POUR TOUS LES EXPOSANTS

DERNIER DÉLAI DE RÉCEPTION DU FICHIER DE L'INSERTION

LE LUNDI 7 OCTOBRE 2024

## CATALOGUE OFFICIEL DES EXPOSANTS

RAISON SOCIALE: .....

ADRESSE: .....

CODE POSTAL: ..... VILLE: ..... GOUVERNERAT: .....

TÉL: .....

FAX: .....

E-MAIL: .....

WEB: .....

NOM DU CONTACT À MENTIONNER AU CATALOGUE DES EXPOSANTS: .....

BRANCHE D'ACTIVITÉ: .....

PRODUITS À EXPOSER: .....

## PUBLICITÉ DANS LE CATALOGUE

DÉSIGNATION	PRIX EN DT (HORS TVA)
1/2 PAGE INTÉRIEURE QUADRICHROMIE (FORMAT 16,5 X 16,5)	300 DT
PAGE INTÉRIEURE QUADRICHROMIE (FORMAT 23 X 16,5)	500 DT
DOUBLE PAGE INTÉRIEURE QUADRICHROMIE(FORMAT 23 X 16,5)	800 DT

■ LE FICHIER DE L'INSERTION PUBLICITAIRE DOIT ÊTRE FOURNI PAR L'EXPOSANT (FICHIER JPEG OU PDF).

## AFFICHAGE INTERIEUR

DÉSIGNATION	PRIX EN DT (HORS TVA)
ESPACE D'AFFICHAGE DE FORMAT (8 X 2,65 M) À LA COUPOLE (DÉPEND DE LA DISPONIBILITÉ DES EMPLACEMENTS)	2500 DT
AFFICHAGE PAR SUSPENSION SUR L'ESPACE DU STAND (PAR AFFICHE)	100 DT

## ENGAGEMENT

JE SOUSSIGNÉ : .....

REPRÉSENTANT LÉGAL DE LA SOCIÉTÉ : .....

DANS LE CADRE DE MA PARTICIPATION AU SALON TUNISIA NEW GENERATION FAIR JE M'ENGAGE À :

**A/ RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES PRINCIPES GÉNÉRAUX D'EXPOSITION MENTIONNÉS AUX:**

- RÈGLEMENT GÉNÉRAL DES MANIFESTATIONS.
- CAHIER DES CHARGES DES PARTICIPATIONS.
- CAHIER DES CHARGES TECHNIQUE DU SALON.

**B/ FAIRE RESPECTER PAR MES MANDATAIRES (ARCHITECTE/DESIGNER, PRESCRIPTEURS RESPONSABLES DE LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION DE L'ARCHITECTURE DU STAND) LES TEXTES EN VIGUEUR.**

**C/ DEMANDER AU PRESCRIPTEUR (ARCHITECTE/DESIGNER) CHOISI DE SE FAIRE AGRÉER PAR L'ORGANISATEUR ET S'INSCRIRE SUR SA LISTE D'AGRÉMENT.**

**D/ RÉALISER LE STAND CONFORMÉMENT AU PROJET D'ARCHITECTURE NÉGOCIÉ ET VALIDÉ PAR LA COMMISSION TECHNIQUE DE LA SOCIÉTÉ DES FOIRES INTERNATIONALES DE TUNIS.**

**E/ RESPECTER LES DÉLAIS D'ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE MONTAGE DU STAND LE DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024 À 17H00.**

CACHET & SIGNATURE  
(PRÉCÉDÉE DE LA MENTION LU & APPROUVÉ)